



*Le patrimoine industriel , un héritage ? Les ateliers ferroviaires de Tafi Viejo abandonnés dans le NOA  
(Nord Ouest de l'Argentine)  
© Santiago Carrillo, 2007*

## Le Patrimoine, antidote de la disparition ?

*La disparition nous environne. Elle est partout : celle habituelle à la nature humaine, qu'est le décès par vieillesse, maladie, accident; celle provoquée par la guerre déclarée ou souterraine; le génocide, impensable et néanmoins récurrent qui blesse l'humanité en son tréfonds, celle venue d'une brutalité de la nature elle-même, tremblement de terre, tsunami, irruption volcanique; celle, produite à l'endroit de la nature par l'activité humaine, qui amenuise le vivant, atteint les espèces végétales et animales des plus étranges aux plus communes; celle enfin, produite par l'activité humaine à son endroit : atteinte du tissu productif en Europe par exemple, d'un tissu productif qui en France, s'élimine dangereusement.*

Singulière ou totale, la disparition est, en quelque sorte, le destin de l'humanité. C'est un fait anthropologique, que l'humain spontanément traite tel depuis les débuts de son histoire. Depuis la nuit des temps, il met en œuvre ce qui lui permet d'y faire face et de le dépasser. Moyens matériels qu'il décline en fonction de la complexité du monde dans lequel il vit : totems, tombes, monuments commémoratifs...; moyens immatériels, récits, méta-récits, poèmes, tragédies qu'il élabore, qu'il transmet comme autant de constructions poétiques, comme autant de tombeaux d'un autre genre pour lesquels il déploie les fonctions mémorielles et imaginatives qui le distinguent des autres êtres vivants et, dont on sait maintenant qu'elles fondent son humanité bien plus que l'usage de l'outil<sup>1</sup>. Le développement de la fonction métaphorique, qui est l'un des apprentissages essentiels de l'enfant, donne les moyens de tisser les chaînes de l'avenir au travers des trames du passé. Dire que tout mythe est mythe des origines en même temps qu'il est en perpétuel renouvellement<sup>2</sup>, c'est détecter cette capacité humaine à poursuivre l'aventure en réactualisant incessamment le passé.

Mais qu'en est-il aujourd'hui, en ce monde où les méta-récits collectifs semblent ne plus devoir fonctionner ? L'écart s'est progressivement creusé entre une conscience de plus en plus aiguë de la disparition et les modalités ancestrales de sa gestion. La disparition par un singulier retournement, a fini par porter sur les moyens qu'avait construits l'humain pour l'affronter. En regard, des formes neuves d'historicité ont émergé, qui, depuis quelques décennies mobilisent simultanément trois relations distinctes au passé, la mémoire, l'histoire, le patrimoine. C'est ce triptyque nouvellement établi que je propose d'analyser dans cet article, en l'étudiant d'abord pour lui-même, puis dans le cadre de l'héritage industriel.

### Pourquoi parler d'historicité ?

Le concept, récemment vulgarisé par François Hartog<sup>3</sup>, a été élaboré entre XIXe et XXe siècle sous la plume des philosophes, Wilhelm Dilthey, Martin Heidegger, Hans Georg Gadamer et Paul Ricoeur<sup>4</sup>. L'historicité c'est d'abord le caractère de ce qui est historique, par rapport à ce qui

<sup>1</sup> Bernard Thierry. « Social transmission, tradition and culture in primates : from the epiphenomenon to the phenomenon », Techniques et culture, n°23-24, Cultures de bêtes... Outils qui pensent ?, novembre 1995. [En ligne], <http://tc.revues.org/document554.html>

<sup>2</sup> L'Homme, n° 106-107, *Le mythe et ses métamorphoses*, Edition Navarin, juin-septembre 1988. [En ligne], <http://www.persee.fr>

<sup>3</sup> François Hartog. *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris : Seuil, 2003.

<sup>4</sup> Jean Grondin propose dans le *Dictionnaire des sciences humaines* une définition claire et bien utile du concept. S. Mesure et P. Savidan (dir.), *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006, p. 485-486, 532-533, 570-573. [En ligne], <http://www.philo.umontreal.ca/prof/jean.grondin.html>.

ne l'est pas. Le terme dans ce cas renvoie à la positivité du fait en tant que certitude de la survenue de l'événement. Comment, toutefois juger de ce qui est historique par rapport à ce qui ne l'est pas ? Difficile problème, dont Lucien Febvre traite abondamment, en expliquant que l'«historien fabrique ses sources», et que «les archives ne sont pas des greniers à faits».<sup>5</sup> Tous, intuitivement, nous savons que la compréhension de ce qui est historique et de ce qui ne l'est pas se modifie en fonction d'une multiplicité de facteurs au rang desquels le vécu, l'expérience, individuelle et sociale qui bouleversent la compréhension, individuelle et collective que l'on se fait du monde et qui amènent en retour, à revisiter le passé, à le ré-interpréter. Cette aptitude à la ré-interprétation des faits, en fonction ou sous le coup d'expériences nouvelles, conduit directement au deuxième sens du terme. L'être humain, en tant qu'être pensant, en temps qu'être interprétant, en tant qu'être symbolisant, est historique par essence. L'homme évolue dans et par une triple temporalité : celle de son existence, individuelle, celle du contexte dans lequel il évolue, celle des représentations qui l'animent, auxquelles ils se heurtent. Il est revenu à Hans-Georg Gadamer (1900-2002) d'explorer et de définir cette historicité, dans son ouvrage *Vérité et méthode*, paru en 1960. A l'instar de ce qu'expliquait déjà Lucien Febvre, H. G. Gadamer rappelle la nécessité qu'il y a pour l'historien d'employer une méthode qui l'aide à tenir en échec ses préjugés historiques. Parce que «toute compréhension se trouve aiguillée par des anticipations de sens (ou des préjugés).» Parce que «toujours fusionnent les horizons de l'interprète et de la chose à comprendre.» En clair, l'historien se doit sans cesse de démêler entre sa propre historicité : ce contexte individuel, familial, sociétal duquel il reçoit ses outils de pensée et à partir duquel il en forge d'autres, et l'historicité de son objet : ces outils de pensée qui s'offrent ou s'offraient au sujet qu'il étudie dans le temps et le lieu que ce sujet habitait.

François Hartog a raison de faire de la notion de « régime historique » cet instrument heuristique qui permet de s'interroger sur les modes d'articulation des trois catégories du passé, du présent et du futur..., en partant des catégories elles-mêmes, et de la façon dont leurs articulations ont varié selon les lieux et les époques »<sup>6</sup>. Mais tout à son souci d'y raccrocher cet autre concept qui lui est propre, le présentisme, il n'évite pas l'aporie. Car parler l'historicité ce n'est pas introduire une temporalité, c'est analyser la modalité d'être de l'humain, cette condition qui le relie inéluctablement au temps, qui est d'abord et avant tout, temps de son passage dans le monde. La relation passé/présent/avenir est un fait anthropologique massif. L'historicité est à la fois le fondement de la condition humaine, son « être-au-monde », et les mo-

dalités de son expression, la manière dont un peuple élabore sa relation à la temporalité, la manière dont une nation, un clan, une ethnie comprend, élabore, remanie, recompose sa vision du monde.

Toute société humaine s'inscrit dans deux histoires, celle qu'elle subit et celle qu'elle élabore. C'est cette dernière qui la définit et qui exprime sa relation à la temporalité. Elle est universelle dans son essence, mais contingente dans son expression. Elle est ce lieu, cet espace mental où dans un temps, à un moment donné, un groupe, un établissement humain au sens anthropologique du terme, déroule, élabore sa relation à la temporalité, sans obligatoirement la régir : relation passive plus souvent qu'active, vécue comme un héritage, avec la force d'évidence que présente une relation au monde, et dans lesquels interfèrent l'individu, la société et les représentations qui les animent. C'est, à mon sens, moins un ensemble de règles, de facteurs qui caractérisent le fonctionnement, le cours de quelque chose donc, que le lieu d'interactions dynamiques d'instances parfois conflictuelles. Ce qui fait d'elle autant une topique qu'un régime. Quoiqu'il en soit, régime ou topique, un point fait consensus : les modalités de l'historicité dans notre société, se sont récemment modifiées. Tout au long du XIXe siècle et jusqu'après la seconde guerre mondiale, la science historique a été l'outil majeur d'inscription des sociétés européennes dans leurs temporalités. On parlait du sens de l'histoire et on y croyait. Ce moment est passé. Une topique nouvelle est apparue dans les années 1980, qui s'est généralisée irrésistiblement. La temporalité du monde, du moins du monde occidental, s'appréhende désormais au moyen du tryptique histoire/mémoire/patrimoine, quoique ce soit le plus souvent dans une demi-conscience. Et le patrimoine industriel s'est trouvé pris d'émblée, en dynamique et en tension, dans ce tryptique, dans cette topique. On ne peut donc comprendre ce qui entre en jeu dans le patrimoine industriel sans avoir au préalable défini l'historicité ambiante, sans avoir distingué et défini chacune des instances qui en constitue le fondement, sans les avoir situées les unes par rapport aux autres.

## Mémoire, totems et récits

Envisageons la mémoire tout d'abord. Sans elle, il n'y a ni société humaine, ni passé. La mémoire intervient de plusieurs manières dans les actions humaines : d'elle dépend la transmission, qui fut d'abord orale rappelons-le, et la formation identitaire ; elle autorise la mobilisation

<sup>5</sup> Lucien Febvre. *Combats pour l'histoire*. Paris: A. Colin, 1953.

<sup>6</sup> Entretien avec Annick Louis, *Vox Poetica*, [En ligne], <http://www.vox-poetica.org/entretiens/hartog.html>.

du passé pour penser le futur, qui est en soi scandaleux, risqué puisqu'il s'agit d'oser défier, aller vers l'inconnu ; elle autorise l'élaboration des identités, dans une recomposition où le couple mémoire/ oubli joue autant que la mémoire seule. Oublier fait partie du travail de mémoire, et de l'oubli, naît la re-mémoration<sup>7</sup>. Que son origine soit génique ou neuro-chimique, elle est cette faculté que possède le vivant à garder traces, à répéter, à transmettre. Un grand singe, par comparaison, sait organiser ses actes en fonction d'un besoin futur, il peut tenir compte de circonstances absentes. Mieux, sa capacité d'adaptation ne repose pas seulement sur la mémorisation induite par l'acte. Il agit en intégrant ce que sait autrui : il sait agir collectivement. Mais il ne peut évaluer l'inobservable, il ne peut par exemple, imaginer un mécanisme. Et quand il coopère, il ne cherche pas à informer ; il ne montre pas. « Expliquer l'observable par l'inobservable serait donc une spécificité humaine »<sup>8</sup>.

La mémoire, par essence, relève de l'anthropologie. Elle donne à l'homme cette capacité de symbolisation qui est fondamentalement une capacité à figurer l'absent, à se le représenter par des artefacts. Ces artefacts sont matériels, concrets, palpables ; ce sont aussi, conjointement ou de manière complémentaire des artefacts de pensée, tel les mythes et les épopées déjà évoqués, régulièrement mis en scène, rejoués dans des cérémonies collectives. L'absent représenté, ce sont les ancêtres, le territoire d'où la tribu, le clan, le groupe, la famille est originaire et que parfois elle a dû quitter. Ces cérémonies mémorielles sont aussi l'occasion dans les sociétés sans écrit, de ramener en mémoire la mesure du territoire que l'on domine, ses réalités et ses dangers, ou encore, à faire vivre le territoire donné dans la totalité de ses dimensions, utilitaires et sacrées, matérielles et fantasmatiques. Un exemple célèbre et saisissant de cette inscription mémorielle d'un peuple et de son territoire, ce sont les «*songlines*», les «pistes chantées» aborigènes, à la fois la description d'un chemin pour le voyage à pied et récit mythique narratif la création de ce chemin dont tout membre du groupe détient un couplet en mémoire<sup>9</sup>.

Joël Candau, dans *Mémoire et identité*, distingue trois types de mémoire : la mémoire des gestes, la mémoire propre-

ment dite, et la «méta-mémoire», qui est la représentation que chacun se fait de sa mémoire, à partir de laquelle se développe la mémoire collective. Puis, il différencie entre «sociétés à mémoire forte» et «sociétés à mémoire faible» au rang desquelles il place nos sociétés dites «post-modernes». L'absence de méta-récits identitaires et structurants induit en retour la multiplication des artefacts mémoriels. Généalogie et micro-muséologie sont les symptômes de cette faiblesse mémorielle, de même que la généralisation du recours au patrimoine. Cela dit, la distinction rejoint celle que j'ai pu établir entre «mémoire vive» et «mémoire éteinte » lorsqu'il s'est agi d'analyser les réussites et les déboires de l'Association pour le Patrimoine Minier et Métallurgique Armoricaire, l'APMA, qui œuvra en Bretagne dans les années 1990<sup>10</sup>. Tout repose à vrai dire sur le récit, ce que Paul Ricoeur appelle l'identité narrative<sup>11</sup>, cette propension qu'à l'être humain à construire son identité en racontant et en se racontant. De tels récits circulent autour du patrimoine industriel. Et, le bilan de dix années de travail sur le terrain, c'est que l'historien est rarement convoqué quand la mémoire reste vive, c'est-à-dire lorsque les communautés, déracinées ou non, transmettent par récit, le souvenir de ce qui les relie au passé, de ce qui les identifie. Tandis que l'historien est appelé à la rescousse pour pallier l'absence de mémoire, pour construire une «mémoire éteinte» : mémoire parce que les traces sont là encore du passé : toponymes ou patronymes par exemple, « éteinte » parce que ces traces sont sans paroles, sans mots pour les évoquer et les transmettre. Dans ce cas, la relation avec l'historien, souvent passionnée dans ses débuts, se dégrade facilement. Car, ce qui est recherché est une manière d'identité, non une objectivation.

## Histoire, science, récit

Il ne peut y avoir de sociétés sans mémoire. Tandis qu'il est des sociétés sans histoire. Qu'est-ce en effet que l'histoire ? Un mode d'objectivation du passé dont l'élaboration repose sur une technique elle-même objectivante : l'écriture. Il n'est d'histoire sans volonté d'objectivation du passé, et il n'est de possibilité d'objectivation du passé sans écriture. L'écriture est en soi un dépôt de mémoire, ces «sources» dont l'historien s'abreuve avec délectation

<sup>7</sup> Un travail que l'excès de commémoration peut étouffer. Voilà pourquoi, il n'est pas judicieux de parler de « devoir de mémoire ». Il faudrait plus exactement parler du devoir de laisser se faire le travail de mémoire. Car le pire qui puisse arriver à un groupe humain, n'est pas l'oubli, c'est le déni de mémoire.

<sup>8</sup> Bernard Thierry, « La raison des singes », *Pour la Science*, octobre 2007, n°360, p. 36-42.

<sup>9</sup> Hedward Morphy, Behind the Songlines, *Anthropology Today*, vol.4, n°5, Oct. 1988, p. 19-20.

<sup>10</sup> Anne-Françoise Garçon, « L'épinglette et la plume. A propos du Patrimoine Minier et Métallurgique Armoricaire », in C. Geslin (dir.), *La vie industrielle en Bretagne. Une mémoire à conserver*, Colloque Fougères, décembre 1999, PUR, Rennes, 2001, p. 107-130, [En ligne], [http://www.uhb.fr/sc\\_sociales/crhisco/site/page104.htm](http://www.uhb.fr/sc_sociales/crhisco/site/page104.htm)

<sup>11</sup> Paul Ricoeur, *Temps et récit*. L'Ordre philosophique. Paris: Seuil, 1983.

## Patrimoine, transmission, conservation

au point d'oublier que la mémoire elle-même, et donc la transmission orale, pouvait également être une source. Cela ne signifie pas que les sociétés sans écriture soient des sociétés sans histoire. Je ne m'étendrai pas ici sur ce qui constitue l'histoire. Je rappellerai simplement qu'elle n'est pas un « roman vrai », comme a pu l'écrire Paul Veyne<sup>12</sup>. D'une part, parce qu'il n'existe pas de « roman faux » ; d'autre part, parce que les deux récits, celui des romanciers et celui des historiens ne relèvent pas de la même intentionnalité. Le roman est l'expression esthétique de la subjectivité, il tente d'atteindre l'universel par l'expression d'une singularité ; le récit historique est la mise en scène au plus près de sa vérité d'un moment passé appréhendé dans sa rationalité. Le romancier s'adresse à l'affect ; l'historien à l'intellect. Ce pourquoi d'ailleurs il rompt avec la mémoire.

L'histoire est le moyen que les sociétés complexes se donnent pour appréhender le passé. C'est par définition une science sociale, susceptible de donner sens à l'action humaine, par les éléments qu'elle met à disposition : l'histoire est explication et interprétation des événements, compréhension de la manière dont les sociétés évoluent, rappel objectif de ce qu'elles ont été. On connaît aujourd'hui la complexité des moteurs sociaux. On utilise souvent pour concevoir et comprendre l'évolution de cette complexité dans le temps, le concept de « feuilletage des temporalités », encore qu'il serait de meilleur aloi, de parler d'écheveaux de temporalité. Quoiqu'il en soit, user de cette métaphore, c'est reconnaître que les temporalités de l'économie, du politique, du social, du culturel, du technique, de tout ce qui structure les sociétés humaines, s'étirent, se nouent et se dénouent comme autant de fils, comme autant d'ondes, engendrant des dynamiques différenciées. C'est comprendre qu'aucun de ces éléments structurants n'avance du même pas ; que chacun peut être diversement facteur d'accélération ou d'inertie ; être à la traîne ou devenir un élément moteur. C'est reconnaître également qu'au sein des groupes sociaux, qu'au sein des institutions une dynamique des représentations existe et se déploie, distincte de la dynamique de l'action, avec le lot qui en découle d'accélération, d'inerties, de blocages, d'explosion. L'histoire est cette science qui s'attache à décrypter ce jeu des temporalités, à les définir et à les expliquer, nonobstant le fait qu'elle est conflictuelle par essence, puisqu'en elle naissent les conflits entre passé historique et passé idéologique, entre passé historique et passé mémoriel, et désormais, entre passé historique et passé patrimonial.

La notion de « patrimoine » est autrement plus complexe et délicate. Notons en premier lieu qu'elle ne relève pas du même registre que les deux autres notions : on entretient sa mémoire, on écrit l'histoire, on dispose d'un patrimoine. Autrement dit, la mémoire relève du registre anthropologique, l'Histoire du registre scientifique, le patrimoine appartient au registre de l'usage social. Son domaine originel est le droit privé, qui demeure son domaine premier. Parler de patrimoine dans le vocabulaire courant, c'est d'abord désigner l'ensemble des biens hérités ou réunis et conservés, dont l'on dispose et que l'on transmet aux descendants. Disposer d'un patrimoine, c'est disposer d'un bien, de valeurs susceptibles d'être augmentées ou diminuées, susceptibles d'être transmises. On possède un patrimoine, on l'entretient ou pas, on le fait fructifier ou pas ; dans tous les cas, positif ou négatif, on le transmet. Plusieurs réflexions s'imposent dès lors :

- 1) On voit comment le terme se rattache aux précédents. Dans les trois cas, il y a relation au passé ; dans les trois cas, il y a constitution et transmission : constitution et transmission de souvenir et d'identité pour la mémoire ; constitution et transmission de connaissances objectives pour l'histoire ; constitution et transmission de richesses pour le patrimoine.
- 2) La synergie a pu s'établir entre les trois termes, entre les trois instances<sup>13</sup>, lorsque la notion « patrimoine » s'est élargie au-delà du droit privé pour s'appliquer à l'ensemble de ce qui peut se transmettre sous des formes matérielles et immatérielles : patrimoine génétique, patrimoine culturel, patrimoine naturel. Ce glissement de sens, débuté au XIXe siècle avec la définition des « Monuments Historiques » en réaction aux actes de vandalisme commis lors de la Révolution, s'est imposé au XXe siècle irrésistiblement : d'abord en réaction aux destructions de grands monuments lors des guerres, ensuite en réaction à l'épuisement des ressources naturelles<sup>14</sup>. Le patrimoine est devenu ce qui se transmet à une collectivité par les générations précédentes, et qui est considéré comme un héritage commun. L'étape essentielle a été franchie en juin 1972, à la conférence des Nations-Unies sur l'environnement à Stockholm, en Suède, où furent définis les fondements de la protection du patrimoine culturel et naturel d'une « valeur universelle exceptionnelle »<sup>15</sup>.

<sup>12</sup> Paul Veyne, Comment on écrit l'histoire, Paris, Seuil, 1<sup>ère</sup> édition 1971, p. 50-85, [En ligne], <http://dx.doi.org/doi:10.1522/cla.dab.com>

<sup>13</sup> Au sens de : « catégorie, domaine particulier de facteurs ou de fonctions », <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/instance>

<sup>14</sup> Jean-Michel Leniaud : De Guizot à Malraux : le monument historique, un projet national, <http://calenda.revues.org/nouvelle1650.html>

<sup>15</sup> <http://www.unep.org/Documents.Multilingual/Default.asp?DocumentID=97&ArticleID=1503&=fr>



3) Cet élargissement n'a pas été sans effet sur la notion : outre qu'il oblige à l'arbitrage, celui nécessaire pour décider du caractère exceptionnel ou non de monuments, d'ensembles, sites, « connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers »<sup>16</sup>, il renforce singulièrement le lien entre ressources et protection du fait qu'il donne à ces monuments, ensembles, sites, connaissances et pratiques, la qualité d'inaliénabilité quant au fonds, d'usufruit quant à l'usage. Une nation souveraine, lorsqu'elle signe la convention de l'UNESCO, « reconnaît l'obligation d'assurer l'identification, la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures du patrimoine culturel et naturel ». On mesure l'ampleur de la contrainte : contrairement à un propriétaire qui peut dilapider son patrimoine, une entité juridique nouvelle, l'humanité, très exactement, « les peuples du monde », en tant que personne morale globale représentée par l'Unesco, se donne pour droit d'utiliser les biens communs à tous, et pour devoir la transmission de ces biens aux générations futures. Ce faisant, le patrimoine cesse d'être exclusivement ce moyen social qui atteste du droit à posséder et à jouir d'un bien dans la durée; il devient cette durée, il l'institue en même temps qu'il en atteste matériellement. En corollaire, mémoire et histoire sont devenus les outils de l'expertise indispensable à l'arbitrage, voire pour la mémoire, l'objet-même de la sauvegarde patrimoniale. Les enjeux étaient suffisamment lourds pour qu'un nouveau régime d'historicité s'instaurât subrepticement, qui détrônait l'histoire de la position majeure qu'elle occupait dans les trois fonctions de rapporter sur le passé, de donner sens au présent et de préparer l'avenir. Le patrimoine est majoritairement requis désormais pour faire le lien entre passé, présent et futur, au nom de la dynamique de conservation.

## A quelle disparition, le patrimoine industriel est-il opposable ?

Qu'est-ce que le patrimoine industriel, *stricto sensu* ? C'est l'ensemble des biens détenus par un chef d'entreprise travaillant dans le secteur industriel, personne privée ou morale, comptabilisé tel, qu'il est supposé faire fructifier, qui est aussi une mesure de sa fortune, et qu'il est supposé transmettre.

Qu'est-ce que le patrimoine industriel au sens élargi ? « *Le patrimoine industriel est constitué des traces, plus ou moins bien préservées, de son fonctionnement et de son insertion dans le paysage ou dans la société. Il parle d'une histoire inscrite non seulement dans les statistiques, les enquêtes, les comptabilités, mais aussi dans l'espace à trois dimensions, dans la vision d'une population, dans des vies quotidiennes* »<sup>17</sup>. (Bergeron, Dorel-Ferré, 1996, p. 5).

On mesure, à la confrontation des définitions, l'ampleur du glissement et sa violence, presque. D'un côté des biens mesurant une fortune; de l'autre, des traces préservées de fonctionnement, d'insertion dans un lieu. Entre les deux, un fait, une béance : la fermeture d'un lieu de travail, qui toujours se solde par la perte de l'emploi, souvent par la mise à mal de l'économie locale, qui parfois, mais pas obligatoirement, a signifié la ruine de l'industriel. Olivier Kourchid détermine très justement l'enjeu de la transformation : patrimonialiser l'industrie, c'est opérer « un transfert d'attributions permettant un discours et une action au nom d'autrui »<sup>18</sup>.

Ce processus, qui consiste à faire de l'industrie un bien commun à tous, et devant être transmis pour la valeur qu'elle est susceptible de représenter aux yeux des générations futures alors même que la dite industrie vient de perdre toute valeur matérielle tandis que le terrain qu'elle occupait en possède, ne peut aller de soi. Parce que la sauvegarde d'un espace économiquement vide, suppose à son endroit, une valorisation culturelle ou sociale, une valeur publique supérieure à la simple valeur foncière. Parce que, qu'on le veuille ou non, la fermeture d'une usine représente socialement au mieux un échec, au pire une fuite. Il suppose, par ailleurs, pour sa réalisation apaisée, un positionnement également apaisé de l'entrepreneur dans la cité, ce qui est loin d'être le cas dans notre pays. Parce que, enfin, la profondeur et la brutalité de la crise économique des années 1980-2000, n'ont pas touché les seuls ouvriers : les entrepreneurs eux aussi, durent faire face à la modification de la relation à l'industrie qu'a induite la mise en système des nouvelles techniques, la globalisation et la dématérialisation des modes de production qui en est résulté<sup>19</sup>. La vague de démolition et d'arasement qui a accompagné la fermeture des usines, dans la décennie 85-95 ne trouve pas seulement son origine dans la brutalité patronale, ni même dans la nécessité qu'il y

<sup>16</sup> En d'autres termes, le « patrimoine oral et immatériel », <http://www.unesco.org/culture/ich/index.php?lg=FR&pg=00056>

<sup>17</sup> Louis Bergeron et Gracia Dorel-Ferré, *Le patrimoine industriel. Un nouveau territoire*, Edition Liris, 1992, p. 5, [En ligne], <http://www.patrimoineindustriel-apic.com/documentation/P1%20Un%20nouveau%20territoire/P1%20Un%20nouveau%20territoire.htm>.

<sup>18</sup> Olivier Kourchid et Hélène Menin, « Mobilisations et mémoire de travail dans une grande région: le Nord-Pas-de-Calais et son patrimoine industriel », *Le Mouvement Social*, n°199, Avril-Juin 2002, p. 37-59. Sauf avis contraire, les citations d'Olivier Kourchid renvoient à cet article.

<sup>19</sup> Anne-Françoise Garçon, « L'ouvrier ne fait pas patrimoine. De la difficulté en France de faire se rejoindre mémoire du travail et archéologie industrielle », *L'Archéologie industrielle, Revue du Cilaç*, n° 36, juin 2000, p. 48-59. Mais aussi, dans un registre différent : Alain Beltran, « La culture d'entreprise : mode ou nouveau champ historique ? », *Vingtième siècle. Revue d'Histoire*, n°15, juillet 1987, p. 135-137.

avait à se débarrasser rapidement de friches coûteuses à l'entretien – après tout, Renault a montré avec l'Ile Seguin que d'autres alternatives étaient possibles<sup>20</sup>. Cela correspondait aussi à la nécessité pour l'entrepreneur de mettre fin matériellement à des modalités de compréhension de l'industrie vieilles de plusieurs siècles. Nul, dans le secteur industriel, n'a eu le privilège du deuil dans ce moment terrible de la fin du XXe siècle.

## Le foisonnement des initiatives de conservation

Certainement l'historien des générations futures rendra compte de l'extraordinaire foisonnement qui a entouré la disparition des grands bassins industriels français. Le fracas qui a entouré la mort de ces mastodontes productifs : bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais, vallées sidérurgiques de la Lorraine, bassins industriels des Cévennes : Decazeville, Alès, chantiers de construction navale, et autres, fut bien plus que social. Les associations fleurirent, tout une génération d'intellectuels et d'artistes se démenèrent, gens du crû, intellectuels peu ou prou impliqués dans l'histoire industrielle, dans la sociologie, dans l'ethnologie des techniques pour témoigner, accompagner, enregistrer, sauvegarder, pour maintenir coûte que coûte si ce n'est l'industrie, du moins ce qu'elle avait structuré autour d'elle, de savoir-faire, de paysages, de lien social, d'humanité, de souffrances, de vie.

Et contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, le patrimoine industriel dans l'acception qu'on lui connaît désormais, ne fut pas le premier convoqué. A dire vrai, la notion existait à peine. Il fut question essentiellement de sauvegarde. Fondé en 1971, l'Ecomusée du Creusot en fit son maître mot, et de manière magistrale bien au-delà de ce que parler de patrimoine industriel a ensuite signifié. Dans un court texte paru six ans plus tard, Marcel Evrard explique le projet, un projet qui demeurerait exotique à cette date<sup>21</sup>. « De fait, l'originalité de l'Ecomusée de la communauté réside en son ambition : viser au développement culturel d'une population qui, depuis plus d'un siècle et demi, vit dans une dialectique permanente les transformations, échanges, tensions et heurts des mondes agricole et industriel, rural et urbain. Ceux-ci cohabitent - avec toutes les étapes intermédiaires du passage de l'un à l'autre et

jusqu'à des stades très élevés (culture et élevage, mine et métallurgie) - sur le territoire relativement restreint de seize communes regroupées en une communauté administrative. » S'agissait-il de sauver des bâtiments, une usine, de garder traces d'espaces ? Pas véritablement au point qu'il est regrettable aujourd'hui que rien ou presque au Creusot ne témoigne *in situ* de la puissance de l'entreprise Schneider, rien dans la plaine des Riaux, redevenue quelconque pour rappeler matériellement qu'est née là, à la fin du XIXe siècle, une discipline scientifique nouvelle, la métallographie<sup>22</sup>; rien non plus pour illustrer l'emprise de l'entreprise sur le territoire environnant. L'écomusée se plaçait ailleurs, dans l'analyse et la sauvegarde des spécificités culturelles et sociales d'un territoire; il s'agissait de considérer le « moment Schneider » dans l'histoire de ce territoire, d'appréhender ce qui avant et pendant ce « moment » l'avait structuré et comment ces structures pouvaient évoluer.

Il semblait, avec un tel concept, qu'on pouvait envisager la « disparition policée » d'un secteur structurant de l'économie d'une région, en gardant au-delà du structurant, la forme sociale qui en avait résulté et l'utiliser pour le futur de l'évolution économique, pour l'émergence de nouveaux dynamismes. « Pour entraîner à agir sur l'environnement global, l'Ecomusée de la communauté manifeste les habituelles préoccupations muséales : inventaire, sauvegarde, conservation, mise en valeur du patrimoine culturel, ce dernier étant entendu au sens le plus large et appartenant à toutes les couches de la population. Celle-ci est invitée à le découvrir et à le faire revivre sur les lieux, non pour le plaisir de la reconstitution ou pour trouver refuge dans le passé, mais pour mettre en évidence, à travers la radiographie de sa mémoire collective, les facteurs positifs qui ont forgé sa personnalité ou les facteurs négatifs qui ont enrayé son développement ». Dans une région d'industrie « à la française », c'est-à-dire d'industrie intégrée pour le meilleur et pour le pire dans un milieu rural, la tension ville/campagne était le maître-mot de l'architecture sociale à analyser dans son passé, son présent et son futur. Dans cette configuration, sauvegarder l'héritage industriel ne signifiait ni la fossilisation des traces d'un moment industriel, ni sa disparition, mais, comme l'écrit très justement Olivier Kourchid, « une forme de mobilisation collective pour défendre l'outil de travail devenu autre » et un outil de sauvegarde de la « mémoire opératoire indispensable à la reproduction des sociétés », que véhicule entre autres

<sup>20</sup> Alain Degraeve, « Déconstruction de l'usine Renault (Ile Seguin) », in A.-F. Garçon et al., « Démolition, disparition, déconstruction. Approches techno-économiques et anthropologiques », *Documents pour l'histoire des Techniques, Cahiers n°11*, CDHT, (CNAM/EHES), Paris, 2002, p. 81-82.

<sup>21</sup> Marcel Evrard, « Au pays de Schneider: Prolétariat et militants ouvriers de la Commune à nos jours », *Le Mouvement social*, No. 99, avril-juin 1977, p. 7-10. Sauf avis contraire, les citations de Marcel Evrard proviennent de cette référence.

<sup>22</sup> Nicole Chézeau, *De la forge au laboratoire. Naissance de la Métallurgie Physique (1860-1914)* Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2004.

le langage, et qui prend appui sur la mémoire collective et son objectivation muséale, historique, ethnologique. « En tous les cas, ce sont les mêmes spécialistes du musée qui collaborent avec les habitants. Il n'y a pas d'animateurs de milieu. L'écologiste s'occupe aussi bien du barrage de la Sonne que des itinéraires forestiers, de la suppression du bocage que des clubs scolaires, des nuisances des fumées de l'usine sur les pâturages, etc. ; le technologue collecte, étudie, sauvegarde outils, machines, bâtiments agricoles, artisanaux, préindustriels, industriels ; l'inventaire architectural recense habitats ruraux et habitats ouvriers ; l'archiviste travaille sur les archives industrielles de Creusot-Loire, des Houillères, de la Tuilerie de Montchanin, mais aussi sur celles de toutes les communes ; les monographies, autobiographies, publications diverses qu'il rassemble rendant compte du passage de l'état rural à la ville, de la main-d'oeuvre agricole à la mine et l'usine, de l'histoire paysanne à l'histoire ouvrière ; de même en ce qui concerne les arts et traditions populaires, objets, parlars locaux, etc. » C'est ce qu'aurait dû être à proprement parler le patrimoine industriel, ce qu'il est à souhaiter qu'il devienne.

Les conditions historiques, savoir le choc induit par la disparition quasi-simultanée de tous les grands bassins industriels en même temps que la modification du régime d'historicité, ce glissement précédemment évoqué de la relation habituelle Histoire-Mémoire vers la triangulation Histoire/Mémoire/Patrimoine, poussèrent la sauvegarde de l'héritage industriel vers d'autres voies. Avec pour dommage collatéral, l'échec de l'archéologie industrielle. En 1976, Maurice Dumas (1910-1984), chimiste, élève de G. Bachelard et père du Centre d'Histoire des Techniques au CNAM, participait à la fondation de la revue *L'Archéologie industrielle en France*. Quatre ans plus tard, il publiait l'ouvrage du même nom. L'archéologie fut donc parmi les disciplines convoquées pour garder témoignage des traces industrielles et les expliquer. L'idée en venait certes de la Grande-Bretagne, mais l'historien ne s'en est pas saisi dans un souci de mode ou d'imitation. C'était pour lui, un moyen d'affirmer la nécessité qu'il y avait à écrire l'histoire de l'industrie en s'intéressant aussi à l'histoire des machines et des bâtiments, d'ajouter à l'approche intellectuelle, le sens et la compréhension du terrain. Ce fut un geste militant, un plaidoyer contre l'intellectualisme dominant dans cette matière. Pouvait-il penser autrement, lui qui avait brillamment démontré dans sa thèse sur l'histoire des instruments scientifiques,

que l'histoire des sciences avait progressé non seulement par les idées mais aussi par la capacité technique des artisans ? Reconnaissons en toute lucidité que son désir de voir se rejoindre autour de l'industrie, l'histoire économique, l'archéologie industrielle et l'histoire des techniques reste tout entier à réaliser. L'archéologie industrielle, à peine née, disparut dans les replis du patrimoine industriel, notion autrement plus aisée à manier, socialement, psychologiquement, intellectuellement, dans le contexte français des années 1980. Serge Chassagne parle à ce propos d'élargissement. J'y verrais quant à moi un inflexionnement qui porta les historiens sur un terrain qui n'était pas le leur *a priori*. La caution politique : première journée du patrimoine en 1980, rapport Querrien en 1982, et la légitimité qu'elle donnait à la démarche y furent pour beaucoup<sup>23</sup> : aux rênes d'un pays ébranlé par la crise économique, le gouvernement de gauche érigea la culture en outil de conciliation sociale. Le manque à gagner est certain. L'absence de l'archéologie industrielle, en tant que discipline rend malaisée la sauvegarde de la mémoire opératoire des grands processus industriels du XXe siècle et minorise les quelques excellents travaux qui en relèvent<sup>24</sup>.

L'histoire du Centre Historique Minier de Lewarde (Nord) exprime bien ce glissement vers le « tout-patrimoine ». En 1971, les Houillères du Bassin Nord Pas-de-Calais - HBNC, qui préparaient la fermeture de leurs mines, prirent la décision de sauvegarder une fosse et d'en faire un exemple régional. L'idée empruntait à l'Allemagne et à l'écomusée du Creusot. La direction des Houillères souhaitait travailler avec Marcel Evrard ; elle fit appel à l'expertise scientifique : Maurice Dumas et Jean Cuisenier qui dirigeait alors le musée des Arts et Traditions Populaires approuvèrent l'idée. La constitution fut envisagée d'une équipe pluridisciplinaire regroupant des ingénieurs, sociologues, ethnologues, archéologues et historiens. Mais l'objectif affiché de « travailler à la base, de réunir des chercheurs, des associations des usagers et des travailleurs, et aussi constituer des collections d'objets significatifs »<sup>25</sup> différait de la dynamique initiée au Creusot. Le choix du site se porta sur la fosse Delloye à Lewarde, ouverte dans les années 1930 et fermée depuis 1971. L'argumentaire explicite les orientations retenues par les ingénieurs qui pilotaient le projet : « Delloye .., correspond à la vulgarisation la plus fréquente d'une exploitation houillère : chevalements, bâtiments plantés dans la mer des champs » ; il faut « faire une présentation typique

<sup>23</sup> Eugène Olivier, « Les monuments historiques demain... », *Terrain*, Numéro 9 - *Habiter la Maison* (octobre 1987), [En ligne], <http://terrain.revues.org/document3196.html>.

<sup>24</sup> Par exemple : Le Roux Thomas, « Le patrimoine industriel à Paris entre artisanat et industrie : le facteur d'instruments de musique Couesnon dans la Maison des métallos (1881-1936) », *Le Mouvement Social*, n° 199, avril-juin 2002, p. 11-36

<sup>25</sup> Olivier Kourchid et Hélène Menin, « Mobilisations... », *op.cit.*, 2002



d'une époque révolue. » « Ce parti pris de transfiguration « propre » et esthétisante du site, expliquent Olivier Kourchid et Hélène Menin, a pour corollaire, l'avantage de ne pas avoir de coron, ni de terril, ni d'industrie annexe (pas de lavoir), ni de chemin de fer (démonté) et qu'il est de petite taille, donc moins difficile à gérer. L'initiative de Lewarde présente aussi le bénéfice de faire d'une pierre trois coups : les H.B.N.P.C. y font une opération de reconversion ; sur un de leurs sites industriels ; et de surcroît dans le domaine de la pédagogie et de la culture scientifique et technique. » Le Centre Historique Minier (C.H.M.) est créé officiellement en novembre 1973. Une amicale du C.H.M. est constituée en 1976. Un administrateur nommé en 1978 : c'est un ancien ingénieur du fond, devenu responsable des relations publiques des H.B.N.P.C.). Le site, « tranfiguré » en 1980 par de gros investissements reçoit chaque année 100.000 visiteurs : c'est le plus important musée de la mine du pays<sup>26</sup>. Le travail minier y est remarquablement expliqué, de même que le travail de surface. Et, avec 2 500 mètres linéaires d'archives, le Centre est aussi un des plus importants lieux-ressources pour l'histoire technique, sociale, économique de la mine.

Avouons-le : c'est pour large part, dans le Nord-Pas-de-Calais, et au Centre Historique Minier de Lewarde, qu'est née et que s'est fixée cette forme de patrimonialisation donnant des lieux de travail industriel une image esthétisante, stylisée et pour tout dire mythifiée. Non pas que des formes de patrimonialisation qui cherchent ou ont cherché à sauvegarder la mémoire du travail, des formes de patrimonialisation qui cherchent ou ont cherché à construire à partir du terrain une histoire des formes de l'industrie n'existent pas ou n'ont pas existé<sup>27</sup>. Mais, elles ne tiennent pas le haut du pavé. D'autant que l'Écomusée du Creusot, qui aurait pu jouer le rôle de contre-poids dans cet infléchissement général survenu dans les années 1979-1985, s'est lui-même quelque peu perdu dans les sables de l'intellectualisme puis de l'inertie. Tandis que *l'Archéologie industrielle en France*, devenue la revue du Cilac<sup>28</sup>, s'éloignait du programme que lui donnait son titre, s'intéressait de plus en plus à la sauvegarde du bâti, qu'elle dédaignait la patrimonialisation des techniques et des savoir-faire, la revue *Milieux* publiée par l'Écomusée s'éloignait du recueil de mémoire et des analyses de terrain au profit d'une réflexion à caractère philosophique. En regard, le ministère de la culture, très engagé dans l'aventure patrimoniale, ne parvint jamais à faire se rencontrer durablement le travail sur la mémoire des acteurs - pris en charge par la mission du patrimoine ethnologique, et le travail sur les architectu-

res du travail - pris en charge par la cellule patrimoine industriel créée en 1983. Multipliant les publications de type « belle image », il ouvrit la voie au marketing culturel et laissa en friche le terrain de l'archéologie industrielle sans comprendre qu'il y avait là des sources inestimables de connaissances scientifiques et de valorisation territoriale. Les associations s'attelèrent, autant qu'elles le purent à la sauvegarde puis à la conservation de leurs sites ; les collectivités territoriales hésitèrent entre désir de sauvegarde et destruction résignée ou pragmatique ; enfin, dans un deuxième cercle, les universitaires s'appliquèrent à la mise sur pied de formations, sans véritablement considérer l'épistémologie de la notion, sans proposer des débats de fond sur la signification du terme.

## Pour conclure : l'industrie en héritage ?

Incontestablement, le pays vit une nouvelle étape de son histoire économique avec la désindustrialisation de son secteur secondaire et l'envol du tourisme culturel. Après les grands bassins industriels, c'est au tour des PME d'affronter les faillites, de subir rachat et fermeture. Simultanément, le secteur des services s'industrialise à grande vitesse. A court d'argent, le gouvernement a délégué aux collectivités territoriales, l'inventaire et la gestion du patrimoine culturel et matériel. Le marketing culturel devient une modalité forte du développement économique, il déploie ses lieux communs colorisés tandis que dans les musées locaux, la génération fondatrice, souvent des anciens ouvriers, cadres, ingénieurs, disparaissent. Ces réalités économiques, administratives, humaines posent de nouveau crûment la question de la transmission et rendent urgente une re-définition de l'héritage industriel. Qu'entend-on par mémoire de l'industrie ? Quel type d'Histoire faut-il écrire ? Le patrimoine industriel relève-t-il de la pratique pure ?

Qu'on le veuille ou non, l'héritage industriel, ce sont d'abord les pratiques, les techniques, les savoir-faire ceux de l'ensemble des métiers de l'industrie, entrepreneurs, ingénieurs, ouvriers. Ceci est de l'ordre de la mémoire, et l'erreur serait de considérer qu'il suffit pour garder un procédé en mémoire, de disposer des écrits techniques qui les concernent. Si cela était le cas, point serait besoin d'historiens des techniques, et l'histoire des techniques serait une discipline à ce point aisée que tous la pratiqueraient. Entendre le récit de métier l'enregistrer, compren-

<sup>26</sup> Website : <http://www.chm-lewarde.com/index2.htm>

<sup>27</sup> Par exemple, l'Écomusée du textile et de la vie sociale de Fourmies-Trélon (Nord).

<sup>28</sup> Centre d'Information pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel, fondé en 1979. Website : <http://www.cilac.com/>

dre le geste, le noter, permet d'appréhender l'implicite des techniques, que, par nature, l'écrit passe sous silence, suppose des compétences. Or, la perte de ces savoir-faire peut s'avérer proprement catastrophique dans le long terme, alors que la pénurie menace une globalisation gourmande en matière énergétique, en pétrole tout particulièrement. La question de la sauvegarde est économique, ici, avant que d'être sociale ou culturelle – et on s'étonne véritablement qu'en France, plus souvent prête à brader qu'à protéger, si peu d'économistes ou de géographes, s'interrogent et prospectent à ce sujet<sup>29</sup>. La mémoire, comme l'avait compris Marcel Evrard il y a trente ans, c'est aussi la mémoire sociale, l'inscription dans les pratiques sociales, dans les pratiques culturelles quotidiennes, des habitus imprimés par l'industrie, qu'il convient de repérer et de connaître parce qu'ils sont facteurs de blocage peut-être, mais tout aussi sûrement porteurs d'aptitude, facteurs de résilience c'est-à-dire de capacité à rebondir. On comprend mal, là encore, que si peu d'études soient menées à ce propos.

L'Histoire ou d'ailleurs la sociologie ou l'ethnologie travaillent ces dépôts de mémoire, écrits, parlés, dessinés; elle les objective; elle les interprète. Parce qu'elle interprète et actualise, l'Histoire est l'indispensable articulation entre mémoire et patrimoine. L'historien des techniques, pour ne parler que de lui, analyse la technique proprement dite, l'évolution des lignées et filières techniques, l'architecture des complexes techniques, leur possible articulation en systèmes, et l'interférence avec les autres structures sociales : politique, religieuse, sociale, économique, culturelle. Il analyse comment s'organise la pensée technique dans les diverses cultures techniques, détecte les lois du changement technique, les modalités de l'innovation : autant d'éléments dont on ne comprend pas pourquoi ils ne sont pas enseignés dans les écoles qui forment les futurs industriels, ingénieurs, techniciens. Les temps de crise ne poussent pas à l'éclectisme. Le XIXe siècle, qui fut celui de l'industrialisation, fut moins obtus, jusqu'à ce qu'intervienne, il est vrai, la grande crise des années 1880-1900 dont nous sommes intellectuellement les héritiers directs, quoique ce ne soit pas en pleine conscience.

Mais l'histoire a besoin d'auxiliaires : les recueils de mémoire en sont, mais aussi les réalisations patrimoniales et l'archéologie industrielle, qui aident l'historien en particulier, le citoyen en général, à saisir la matérialité d'époques et de procédés. Qui parmi nous n'a pas visité un château-fort ? Qui se rappelle, par contre, des doléan-

ces de Mérimée, qui parcourait la France pour inventorier les Monuments Historiques et se plaignait de prêcher dans le désert ? Patience, obstination, passion : tel est l'enseignement. Inventaire et sauvegarde patrimoniales sont d'une absolue nécessité à condition toutefois de bien les mettre à leur place. Je ne pense pas, contrairement à Serge Chassagne, que le patrimoine soit un « vaste champ disciplinaire commun à bien des spécialistes de l'économie, de la société ou de ses productions, matérielles ou artistiques. » Patrimonialiser implique des méthodes spécifiques, mais ces méthodes relèvent de l'ingénierie culturelle au sens noble du terme : inventaire, constitution de collections, conservation, restauration, valorisation. C'est là qu'est la discipline. Il s'agit de pratiques, de modalités d'approches, qui peuvent fournir de l'aliment au marketing culturel, auquel cas il y aura répétition à l'infini des lieux communs collectifs<sup>30</sup>. Elles peuvent à l'inverse alimenter l'étonnement et la découverte caractéristiques de la recherche scientifique, histoire, archéologie, ethnologie. Alors, oui, parce qu'il est mise en valeur de monuments, de sites, de savoir-faire, le patrimoine industriel peut devenir lieu-ressource, pour les disciplines scientifiques, pour le tourisme et la pédagogie, pour la compréhension des processus cognitifs productifs : conception, innovation, gestion des connaissances. Puisque nous avons sur les pays actuellement émergents, un temps d'avance - celui de la désindustrialisation, pourquoi ne pas se mettre en mesure d'en étudier calmement les conséquences ?

## Repères bibliographiques

- BERGERON LOUIS, DOREL-FERRÉ Gracia. *Le patrimoine industriel. Un nouveau territoire*, Edition Liris, 1992.
- BON François *Daewoo*, Paris, Fayard, 2004.
- CANDAU Joël, *Mémoire et identité*, Paris, PUF, 1998.
- CHASSAGNE Serge, « L'élargissement d'un concept : de l'archéologie (industrielle) au patrimoine (industriel) », *Le Mouvement social*, n°199, Avril-Juin 2002, p. 7-9.
- DAUMAS Maurice, *L'archéologie industrielle en France*. Paris, R. Laffont, 1980.
- EVRAUD Marcel, « Au pays de Schneider: Proletariat et militants ouvriers de la Commune à nos jours », *Le Mouvement social*, No. 99, avril-juin 1977, p. 7-10.
- GARÇON Anne-Françoise, « L'ouvrier ne fait pas patrimoine.

<sup>29</sup> Citons, en contre-exemple, les travaux de Vincent Veschambre, en particulier son mémoire d'habilitation à diriger des recherches, intitulé *Patrimonialisation, démolition, mise en mémoire. Processus de marquage et d'appropriation symbolique de l'espace*, Université d'Angers, CARTA - UMR ESO CNRS, 2007.

<sup>30</sup> Cela a déjà commencé à propos du patrimoine de l'industrie, lorsqu'on considère qu'il n'intéresse que les entreprises employant plus de 10 personnes alors que plus de 50% de notre tissu industriel, toutes époques confondues, se composait, se compose encore d'entreprises de taille inférieure.

De la difficulté en France de faire se rejoindre mémoire du travail et archéologie industrielle », *L'Archéologie industrielle, Revue du Cilac*, n° 36, juin 2000, p. 48-59.

GARÇON Anne-Françoise, « L'épinglette et la plume. A propos du Patrimoine Minier et Métallurgique Armoricaïn », in C. Geslin (dir.), *La vie industrielle en Bretagne. Une mémoire à conserver*, Colloque Fougères, décembre 1999, PUR, Rennes, 2001, p. 107-130.

GARÇON Anne-Françoise et al., (dir.), *Démolition, disparition, déconstruction. Approches techno-économiques et anthropologiques, Documents pour l'histoire des Techniques*, Cahiers n°11, CDHT, (CNAM/EHESS), Paris, 2002.

KOURCHID Olivier, Menin Hélène. « Mobilisations et mémoire de travail dans une grande région: le Nord-Pas-de-Calais et son patrimoine industriel », *Le Mouvement Social*, n°199, Avril-Juin 2002, p. 37-59.

LE ROUX Thomas. « Le patrimoine industriel à Paris entre artisanat et industrie : le facteur d'instruments de musique Couesnon dans la Maison des métaux (1881-1936) », *Le Mouvement Social*, n° 199, avril-juin 2002, p. 11-36.

MICOUÉ André, « Du patrimoine naturel de l'humanité considéré comme un symptôme », *Droit et Société*, n°30-31, 1995, p. 265-279.

OLLIVIER Eugène, « Les monuments historiques demain... », *Terrain*, Numéro 9 - *Habiter la Maison* (octobre 1987), [En ligne], <http://terrain.revues.org/document3196.html>

POULOT Dominique, « De la raison patrimoniale aux mondes du patrimoine », *Socio-Anthropologie*, N° 19, *Les Mondes du Patrimoine*, 2006, [En ligne], mis en ligne le 31 octobre 2007. URL : <http://socioanthropologie.revues.org/document753.html>. Consulté le 15 novembre 2007.

TOURAINÉ Alain, *Production de la société*, Editions du Seuil, 1973.

VESCHAMBRE Vincent. « Habiter un lieu de production et de travail, in Maria Gavrari-Barbas (dir.) *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, PUR, Rennes, p. 511-516.

VESCHAMBRE Vincent, *Patrimonialisation, démolition, mise en mémoire. Processus de marquage et d'appropriation symbolique de l'espace*, Mémoire d'HDR, Université d'Angers, CARTA - UMR ESO CNRS, 2007